

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga Paris, le 11 mars 2015 N° 461

## Carole DELGA félicite les 15 lauréats de « la France s'engage » pour leurs initiatives d'économie sociale et solidaire

Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire félicite les 15 lauréats qui ont reçu, par le président de la République, le label la « France s'engage » pour leurs initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS).

Elle tient également à saluer l'ensemble des porteurs de projets pour leurs initiatives qui répondaient à trois critères: l'innovation, l'utilité sociale et la capacité à acquérir une dimension nationale et internationale.

Lancée au printemps 2014, l'opération « La France s'engage » s'inscrit dans la politique du Gouvernement en faveur de l'ESS. Elle s'est notamment concrétisée en juillet 2014 par l'entrée en vigueur de la loi ESS qui reconnait ce mode d'entreprendre spécifique en lui attribuant les moyens de se développer. Cette loi fournit un cadre qui permet notamment de favoriser le financement des entrepreneurs de l'ESS et de les aider à mener leurs projets à leurs termes.

En ce sens, la secrétaire d'Etat encourage, au-delà des heureux lauréats de « La France s'engage », tous les porteurs de projets d'économie sociale et solidaire sur nos territoires dans leur développement.

## Contacts presse :

**Cabinet de Carole DELGA** - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

